

Approfondir le bio



Le plan de formation révisé ancre mieux le bio dans la formation agricole de base. Et le bio est aussi présent dans la formation continue.

Comme dans chaque branche, des personnes qualifiées bien formées sont essentielles pour la réussite des activités. Il y a en Suisse dans presque toutes les professions agricoles la possibilité de choisir le «domaine spécifique en agriculture biologique» pendant l'apprentissage: les apprenants passent au moins la moitié de leur apprentissage dans des fermes bio, et l'enseignement spécifiquement bio est dispensé surtout pendant la troisième année d'apprentissage. Pendant les formations agricoles qui débouchent sur un certificat fédéral de capacité (CFC), il n'y a que l'œnologie qui n'offre pas de spécialisation bio. En outre, la formation d'agropaticienne/agropaticien avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et la formation de paysanne ne prévoient pas d'approfondissement en agriculture biologique.

Urs Guyer, le responsable de Bio Suisse pour la formation, part de l'idée que l'augmentation du nombre de fermes bio fera aussi augmenter le nombre d'apprenants qui optent pour la spécialisation bio. Actuellement, environ dix pourcents des apprenants agriculteurs-trices CFC terminent avec la spécialisation bio. En 2017 c'était le cas pour 104 diplômés sur 983. La plupart des fermes d'apprentissage agricole choisies par les apprenants bio se trouvent dans les cantons de Berne, des Grisons et de Zurich. Cela n'est pas étonnant puisqu'il y a dans ces cantons des écoles d'agriculture qui ont une classe bio séparée pour la troisième année (voir pages 8 et 9).

Le bio en maraîchage, arboriculture, viticulture et aviculture

Les apprenants en arboriculture, en viticulture et en aviculture étant rares à prendre le domaine spécifique en agriculture biologique, les écoles professionnelles proposent des solutions individuelles pour l'enseignement spécialisé en bio. Et en maraîchage il n'est pas non plus possible de suivre une classe bio séparée. Même si un tiers de ces élèves se décident pour le bio, cela représente en général moins de dix personnes pour toute la Suisse.

Révision partielle de la formation: renforcement des contenus bio

Ceux qui ont commencé une des formations des champs professionnels de l'agriculture en 2017/2018 suivent le plan de formation révisé, qui précise que le «domaine spécifique en agriculture biologique» doit comprendre dans toute la Suisse 240 leçons spécifiquement bio. Autre nouveauté: Les 24 leçons bio de chacune des deux premières années d'apprentissage sont intégrées dans l'enseignement général, donc les apprenants de la formation conventionnelle reçoivent aussi des notions sur l'agriculture biologique. «Bio Suisse s'est engagée pour ce changement afin de renforcer les contenus bio dans la formation», explique Urs Guyer. Les supports d'enseignement ont aussi été révisés. Les contenus sur l'agriculture biologique – réalisés en collaboration par différents auteurs comme des enseignants et des vulgarisateurs bio – sont maintenant intégrés directement dans le support d'enseignement.

Formation professionnelle supérieure et continue

La formation agricole de base n'est pas la seule à proposer des matières bio. Les étudiants de la formation supérieure qui mène à l'examen professionnel puis à l'examen de maîtrise se voient proposer des modules sur l'agriculture biologique dans différentes écoles professionnelles. Les intéressés peuvent aussi les suivre à part comme cours individuels de formation continue. Le FiBL propose également de nombreux cours de formation continue pour l'agriculture biologique, et la formation académique offre aussi des approfondissements en agriculture biologique. *Theresa Rebholz*

Le sol en tant que facteur clé pour la santé des plantes: un des nombreux thèmes spécifiquement bio dans la formation d'Agriculteur / Agricultrice CFC en agriculture biologique. *Photo: Marion Nitsch*



Le bio dans les professions spéciales

Le «domaine spécialisé production biologique» est disponible dans les écoles suivantes:

- Maraîcher / Maraîchère:
Strickhof ZH et l'école d'agriculture valaisanne de Châteauneuf VS
- Arboriculteur / Arboricultrice:
Strickhof ZH et l'école d'agriculture valaisanne de Châteauneuf VS
- Vigneron / Vigneronne:
Strickhof ZH, Agrilogie Marcelin VD, école d'agriculture valaisanne de Châteauneuf VS et Scuola agraria TI
- Aviculteur / Avicultrice: Aviform BE

Formation professionnelle supérieure et continue en agriculture biologique

www.bioaktuell.ch > Bildung > Höhere Berufsbildung

www.bioaktuell.ch > Bildung > Weiterbildung

Contenus bientôt disponibles en français.

L'agriculture biologique dans les écoles supérieures

La Haute école des sciences agromomiques, forestières et alimentaires (HAFL) propose dans le cursus du bachelior d'agronomie une qualification supplémentaire en agriculture biologique et en protection des ressources.

Les contenus bio sont intégrés dans l'ensemble du temps d'étude.

La Haute école zurichoise pour les sciences appliquées (ZHAW) permet aux étudiants du cursus du bachelior d'ingénieur en environnement de choisir une spécialisation en agriculture et horticulture biologiques. Les études avec les spécialisations choisies suivent la première année d'études de base.

www.bioaktuell.ch > Bildung > Hochschulen

Contenus bientôt disponibles en français.